



PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Affiché le 10 AVRIL 2015

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PAYEUR, VILLE, ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE - EXERCICE 2014

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le compte de gestion de l'exercice 2014

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le Compte Administratif 2014

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014-BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour et 4 voix Contre, décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (ligne budgétaire 1068) pour un montant de 843 646,19 €, de reporter le solde à la section de fonctionnement (ligne budgétaire 002) pour un montant de 4 394 999,68 € et de comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le besoin de financement de la section d'investissement de 527 935,45 €.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2015

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour et 4 voix Contre, décide de voter, pour l'année 2015, les taux des 3 taxes directes locales, ainsi qu'il suit :

Taxe habitation	20,25 %
Taxe foncier bâti	27,08%
Taxe foncier non bâti	70,00 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention, approuve ces autorisations de programme et crédits de paiement.

BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour et 4 voix Contre, décide de voter le budget primitif principal 2015 par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le Compte Administratif 2014

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014-BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, décide de reporter le résultat de fonctionnement d'un montant de 600 096,86 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002) et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 522 736,21 €

BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, décide de maintenir pour l'année 2015, la surtaxe communale d'assainissement au tarif de 0,18 € HT/m3, approuve le budget primitif

Assainissement 2015 conformément aux tableaux présentés et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, approuve le Compte Administratif 2014

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014–BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, décide de reporter le résultat d'exploitation d'un montant de 285 625,33 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002) et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 123 584,83 €

BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre, décide de maintenir pour l'année 2015, la surtaxe communale d'eau potable au tarif de 0,12 € HT/m³, approuve le budget primitif Eau Potable 2015 conformément aux tableaux présentés et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2014

Le Conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2014

FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE 2014 – RAPPORT D'UTILISATION

Le Conseil municipal prend acte du rapport relatif au Fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France.

EMMAÛS HABITAT : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT - PRET N°18919

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 2 520 680 euros souscrit par Emmaüs Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°18919, constitué des quatre lignes du prêt, accorde sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Emmaüs Habitat, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité (sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Emmaüs Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement) et s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

EMMAÛS HABITAT : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT - PRET N°18921

Le Conseil municipal, à l'unanimité accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 245 767 euros souscrit par Emmaüs Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°18921, constitué des deux lignes du prêt, accorde sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Emmaüs Habitat, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité (sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Emmaüs Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement) et s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

DELIBERATION MODIFICATIVE : OPERATION DE RENOUELEMENT URBAIN DU QUARTIER SAINT-MICHEL EQUIPEMENT PERISCOLAIRE A VOCATION SPORTIVE - CONSTITUTION DU JURY

Le Conseil municipal a procédé à l'élection du jury de maîtrise d'œuvre pour l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel –Équipement périscolaire à vocation sportive.

Ont été élus par 30 voix (1 voix Contre et 1 abstention) :

En tant que titulaires :

Monsieur Bernard LAPLACE
Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI
Monsieur Gilles BAUDOUIN
Madame Marie-Claude GIRARDEAU
Madame Marie-Thérèse WACHET

En tant que suppléants :

Madame Elisabeth DELAGE
Madame Denise DE POORTERE
Monsieur Miloudi JABRI
Madame Carole VESQUE
Monsieur Pascal BONIN

CONTRAT DE VILLE 2015-2020 : APPEL A PROJETS 2015 – PROJETS ASSOCIATIFS – SUBVENTIONS DE PROJETS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets retenus par le Comité technique en raison de leur contribution à la mise en œuvre du Contrat de ville, décide d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires au versement des subventions communales, telles que décrites dans le tableau ci-dessus, décide de verser ces subventions aux associations porteuses des dits projets et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Association ou ORGANISME	action	coût total du projet	ACSE (État)	Conseil départemental	VILLE décidée	Autres financements
ESPOIR	prévention SIDA	82 980,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €		71 980,00 €
LUMIERES DES CINÉS	Atelier vidéo	4 100,00 €	3 100,00 €		1 000,00 €	
	Clip et Clap	50 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €	40 500,00 €
HORIZONS	Développer ses compétences professionnelles	46 758,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	36 258,00 €
	Élargir ses espaces socioprofessionnels	40 078,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	29 578,00 €
LA PETITE TORTUE	Cadre de vie et citoyenneté	7 500,00 €	2 500,00 €		1 000,00 €	4 000,00 €
	Graines de jardiniers	7 400,00 €	3 100,00 €		500,00 €	3 800,00 €

OPPELIA	...compétences psychosociales et renforcement de l'estime de soi...	9 000,00 €	4 000,00 €		2 000,00 €	3 000,00 €
NOUVELLES VOIES <u>Projets départementaux</u>	accompagnement administratif et juridique	15 900,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	10 400,00 €
	Action collectives de prévention et d'information	2 500 €	500 €		1 000,00 €	1 000 €
MISSION LOCALE SUD-ESSONNE	Une antenne pour mobiliser	55 046,00 €	22 500,00 €		12 000,00 €	20 546,00 €
	ateliers entreprises	42 728,00 €	21 000,00 €		8 000,00 €	13 728,00 €
LA COMPAGNIE DES CHÂTAIGNIERS	La pratique du conte, un levier contre l'exclusion	17 600,00 €	6 000,00 €	3 500,00 €	2 000,00 €	6 100,00 €
COLLEGE DE GUINETTE	soutien à la parentalité	3 000,00 €	1 500,00 €		1 000,00 €	500,00 €
	lutte contre le harcèlement	6 000,00 €	3 000,00 €		1 000,00 €	2 000,00 €
	Guinette se met au vert	6 000,00 €	3 500,00 €		500,00 €	2 000,00 €

CONTRAT DE VILLE 2015-2020 : APPEL A PROJETS 2015 – PROJETS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets retenus par le Comité technique en raison de leur contribution à la mise en œuvre du Contrat de ville, sollicite une subvention auprès des différents partenaires associés aux actions considérées, telles que décrites dans le tableau ci-dessus, autorise la prise en charge du solde des actions communales en cas de défaillance éventuelle de l'un des co-financeurs et l'inscription au budget de la commune des crédits nécessaires et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Association ou ORGANISME	action	coût total du projet	Demande de subvention ACSE	Demande de subvention Conseil Départemental	VILLE reste à sa charge	AUTRE	participation des bénéficiaires
Politique de la Ville	Capital santé	65 710,00 €	11 171,00 €		54 539,00 €		
Centre social de la Croix de Vernailles	Jeux en Famille	3 300,00 €	1 500,00 €		1 800,00 €		
Éducateurs sportifs	Tous au sport et sports pour tous	3 412,00 €	2 000,00 €		1 412,00 €		
centres sociaux	La paren'thèse	62 200,00 €	20 000,00 €	3 000,00 €	39 046,00 €		154,00 €

Bureau Information Jeunesse (BIJ)	Orient' métiers	14 200,00 €	4 000,00 €		10 200,00 €		
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	Coup de pouce	60 000,00 €	7 000,00 €		53 000,00 €		
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	Tremplin Formation Jeunes	35 000,00 €	7 000,00 €		11 800,00 €	16 200,00 €	
service animation-médiation (SAM)	Prend ton Kimono	9 044,00 €	4 000,00 €		5 044,00 €		

SOLLICITATION DE LA CAF DE L'ESSONNE : REPONSE A APPEL A PROJETS ADOLESCENTS 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble du programme et les actions qui le compose, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Plan de financement action 2015 « **REACTIF EUROPE** »

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
LISTE DES DEPENSES		LISTE DES SUBVENTIONS DEMANDEES	
Coût de l'action (prestations, communication, transport, petit équipement, intervenants)	2 910 €	Caf Essonne	1 300 €
		DRDCS	500 €
		Participation usagers	240 €
		Contribution bénévoles	202 €
		Ville d'Etampes	668 €
TOTAL	2 910 €	TOTAL	2 910 €

SOLLICITATION DU CONSEIL REGIONAL : REPONSE A APPEL A PROJETS EVENEMENTS REGIONAUX 2015 « LUI, ELLE, NOUS »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, d'approuver l'ensemble des actions qui la compose, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Plan de financement action 2015 « **Lui, elle, nous** »

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
LISTE DES DEPENSES		LISTE DES SUBVENTIONS DEMANDEES	
Coût de l'action (prestations, exposition, communication)	3665 €	Conseil Régional	2500 €
		Ville d'Etampes	1165 €
TOTAL	3665 €	TOTAL	3665 €

SOLLICITATION DE LA MISSION INTERMINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES : REPONSE A APPEL A PROJETS 2015 : « J'AMUSE OU J'ABUSE ? »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des actions qui la compose, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

Plan de financement action 2015 « J'amuse ou j'abuse ? »

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
LISTE DES DEPENSES		LISTE DES SUBVENTIONS DEMANDEES	
Coût de l'action (prestations, exposition, communication)	2184 €	MILDECA Ville d'Etampes	1747 € 437 €
TOTAL	2184 €	TOTAL	2184 €

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des emplois

Cadre d'emplois	Grades	Postes Budgétés Situation Ancienne	Postes Budgétés Situation Nouvelle
Moniteur éducateur	Moniteur éducateur et intervenant familial principal	0	0
	Moniteur éducateur et intervenant familial	0	1